

*La Maison-Dieu*, 202, 1995/2, 55-71

Louis-Michel RENIER

## LE STATUT CÉRÉMONIEL DES ÉCRITS EN LITURGIE

ENTRE le Concile de Trente et celui de Vatican II, les livres liturgiques ont été utilisés comme des textes intouchables qui devaient être scrupuleusement suivis. Avant 1950, date à partir de laquelle eurent lieu des changements importants en matière liturgique, telle la restauration de la veillée pascale (1951) et celle de la semaine sainte en 1955, existaient, surtout et avant tout, le *Missale Romanum* qui indiquait visuellement par les couleurs noire et rouge ce que le célébrant devait dire et faire pour vivre la messe, et le *Rituale Romanum*<sup>1</sup> qui donnait des indications précises pour l'ensemble des autres cérémonies. Quant aux fidèles, ils avaient à leur disposition un certain nombre de livres, manuels ou missels<sup>2</sup>, qui regroupaient les traductions de l'ensemble des cérémonies auxquelles ils devaient assister (manuels de piété, missels proprement dits, éléments du bréviaire).

1. Ce Rituel, dont la dernière édition typique date de 1952, laissait subsister, dans les églises locales, les Rituels que celle-ci désirait conserver pour son propre usage.

2. Voir notre propre article « Les missels français pour les fidèles depuis le Concile Vatican II » dans *La Maison-Dieu*, 178, 1989, p. 129-144.

Pour la grand-messe, ceux qui connaissaient la musique ou aimaient chanter avaient à leur disposition le « 800 » dans lequel ils pouvaient trouver toutes les pièces de chants grégoriens de l'année liturgique, et quelques livres de cantiques<sup>3</sup> utilisés aux messes moins solennelles ou aux cérémonies autres qu'eucharistiques.

Le Concile Vatican II provoqua une réforme générale de l'ensemble des livres liturgiques. Il donna principalement la possibilité d'introduire la langue vivante dans les différentes célébrations. Les « Instructions<sup>4</sup> » élaborées par le *Consilium* mis en place, grâce à Paul VI, dès 1964, poussaient en effet à traduire l'ancien Missel, à préparer des lectionnaires *ad experimentum*, et à composer de nouveaux livres liturgiques. Ainsi, principalement dans les années qui suivirent immédiatement le Concile, furent publiés, dans l'édition typique latine, une trentaine de volumes concernant le *Missale Romanum*, l'*Officium Romanum*, le *Pontificale Romanum* et le *Rituale Romanum*<sup>5</sup>.

Or, au lieu d'être intouchables comme hier, ces livres, aujourd'hui, se présentent davantage comme des projets, des œuvres à réaliser, pour chacune des célébrations envisagées, selon la situation particulière de l'assemblée concernée. Les propositions concrètes et multiples — « on pourra », « ou encore » — modifient la vision préfabriquée et invariable que l'on pouvait avoir des célébrations antéconciliaires : elles invitent à vivre autrement le rapport aux livres liturgiques et aux divers documents utilisés dans la liturgie. Cet article essaiera d'entrevoir les pratiques des différents acteurs d'une célébration, et les conséquences quant à la liberté d'invention qui est offerte dans ces différents Rituels.

3. Ainsi Besnier de Nantes et Pirio.

4. Spécialement les instructions *Inter Œcumenici* (1964), *Musicam Sacram* (1967), *Tres abhinc annos* (1967), *Eucharisticum Mysterium* (1967) et *Liturgicae Instaurationes* (1970).

5. On peut trouver la liste de ces livres liturgiques dans le *Dictionnaire encyclopédique de la liturgie*, tome 1, Brepols, 1992, p. 669, et dans A. ADAM, *La Liturgie aujourd'hui*, Brepols, 1989, p. 53 et, dans ce cahier, p. 115-116.

Trente ans après le Concile, qu'en est-il ? Comment ces divers livres sont-ils utilisés par les ministres ordonnés et par les fidèles laïcs ? Pour plus de facilité, nous analyserons surtout la pratique eucharistique, mais nous prendrons toutefois le temps de jeter un regard sur les autres Rituels sacramentels. Il apparaît en effet qu'au niveau de l'édition, l'effort principal a porté sur le Missel romain, c'est-à-dire le Rituel de l'Eucharistie. Il est intéressant de vérifier si ce privilège a eu des répercussions sur l'utilisation des documents eux-mêmes. D'autre part, il semble que l'Eucharistie et les divers sacrements sont les lieux privilégiés où ministres ordonnés et fidèles laïcs utilisent, chacun selon son rôle, des livres, des documents et des supports qui les renseignent sur la meilleure manière de préparer et d'effectuer tel ou tel « jeu cérémoniel ».

Ainsi après avoir décrit l'ensemble des documents mis à la disposition des fidèles chrétiens et la manière dont chacun des acteurs les utilise dans les diverses célébrations sacramentelles, nous analyserons en quoi leur mode d'utilisation peut transformer le rapport aux « livres liturgiques » et l'action liturgique elle-même. Une telle réflexion devrait amener à faire des propositions quant aux choix qu'il serait possible de privilégier.

### **L'utilisation des livres et des documents liturgiques en 1995**

Le tableau qui suit<sup>6</sup> présente en abscisse les acteurs des célébrations : président, lecteur, meneur de chants, assemblée et animateur, avec en dernière colonne, un certain nombre de documents utilisés par eux. En ordonnée, sont retenues l'ensemble des célébrations sacramentelles. Nous avons précisé, pour l'Eucharistie (la célébration dominicale, et celle de semaine), pour le baptême, les trois Rituels existants à l'intention des petits enfants,

---

6. Nous ne prenons en compte que les livres et documents en langue francophone.

## DESCRIPTIF DE LA SITUATION

Acteurs	Président	Lecteur	Meneur de chants	Assemblée et animateur	Autres documents
<b>Types de célébrations</b>  <b>Eucharistie</b> <b>Dimanche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Missel romain (1974)</li> <li>- Fiches de Saint-Brieuc</li> <li>- Dossier plastifié avec synopses de la célébration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lectionnaire pour les messes des dimanches (1975, 1980)</li> <li>- L'Évangélaire (1991)</li> <li>- <i>Prions en Église</i></li> <li>- <i>Magnificat</i></li> <li>- <i>Hosanna</i></li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Chants notés</i> (6 T.)</li> <li>- <i>Chantez au Seigneur</i></li> <li>- <i>Missel noté de l'assemblée</i></li> <li>- <i>Prier ensemble</i> (Paroisses Services)</li> <li>- <i>L'Assemblée</i> (Chalet)</li> <li>- <i>Prières et chants du peuple de Dieu</i> (Tardy)</li> <li>- <i>Les Liturgies de l'assemblée</i> Droguet-Ardant)</li> <li>- Feuilletts spéciaux</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Missels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missel des dimanches</li> <li>- Divers missels (cf. LMD 178)</li> <li>- <i>Prions en Église</i></li> <li>- <i>Magnificat</i></li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Chants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>L'Assemblée</i> (Chalet)</li> <li>- <i>Missel noté de l'assemblée</i></li> <li>- <i>Prier ensemble</i> (Paroisses Services)</li> <li>- <i>Les Liturgies de l'assemblée</i></li> <li>- Feuilletts personnalisés</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Revues</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Église qui chante</i></li> <li>- <i>Signes</i></li> <li>- <i>Célébrer</i></li> <li>- Fiches dominicales</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Livres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Dieu en fêtes</i> (D.D.B.)</li> <li>- <i>Saisons</i> (Desclée)</li> <li>- <i>Quelqu'un parmi nous</i> (Oosterhuis) (Desclée)</li> <li>- Etc.</li> </ul>
<b>Semaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Missel romain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lectionnaire de semaine (1982)</li> <li>- Lectionnaire pour la célébration des saints (1973, 1986)</li> <li>- Lectionnaire pour les sacrements et les autres célébrations (1979)</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> <li>- <i>Prions en Église</i></li> <li>- <i>Magnificat</i></li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Missel de semaine (cf. LMD 178, p. 133)</li> <li>- <i>Magnificat</i></li> <li>- <i>Prions en Église</i></li> </ul>	
<b>Baptême pour enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rituel du baptême des petits enfants (1984)</li> <li>- <i>Fêtes et saisons</i></li> <li>- GREPO</li> <li>- Dossier plastifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>L'Assemblée</i> (p. 240)</li> <li>- Livrets spéciaux</li> <li>- Feuilletts personnalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuilletts personnalisés</li> <li>- <i>Hosanna</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Naitre</i> (Desclée)</li> <li>- <i>Naissances en fêtes</i> (D.D.B.)</li> <li>- GREPO</li> </ul>	

<b>Baptême en âge scolaire (1977)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité</li> <li>- Dossier plastifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lécionnaire (a la fin du Rituel, proposition des références de textes)</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Hosanna</i></li> </ul>	
<b>Baptême pour adultes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rituel du baptême des adultes par étapes (1974), ne se présente pas cartonné</li> <li>- Dossier plastifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Références de lectures proposées (en annexe)</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuillet personnalisés</li> <li>- <i>Hosanna</i></li> </ul>	
<b>Confirmation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La Célébration de la confirmation</i> (1976)</li> <li>- Dossier plastifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection de textes</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuillet personnalisés</li> <li>- <i>Hosanna</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livres pour préparer</li> </ul>
<b>Réconciliation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Célébrer la pénitence et la réconciliation</i> (1978)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référence de textes en fin de Rituel</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuillet personnalisés</li> </ul>	
<b>Mariage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rituel pour la célébration du mariage à l'usage des diocèses de France (1970)</li> <li>- <i>Fêtes et saisons</i></li> <li>- Dossier plastifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Références des textes dans le Rituel</li> <li>- <i>Fêtes et saisons</i></li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuillet personnalisés</li> <li>- Livrets pour mariage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Amours en fêtes</i> (D.D.B.)</li> <li>- <i>Célébrer le mariage</i> (Desclée)</li> </ul>
<b>Sacrement des malades</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Sacrements pour les malades</i> (1977)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Références des textes dans le Rituel</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>		
<b>Funérailles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>La Célébration des obsèques</i> (1972)</li> <li>- <i>Les Prières pour les défunts à la maison et au cimetière</i> (1972)</li> <li>- Dossier plastifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lécionnaire pour la liturgie des défunts (1974)</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livrets de chants</li> <li>- Feuillet personnalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Mourir</i> (Desclée)</li> <li>- Textes profanes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lyon</li> <li>- Le Mans</li> </ul> </li> <li>- <i>La Mort</i> (Atelier)</li> <li>- <i>Vers Dieu en fêtes</i> (D.D.B.)</li> <li>- <i>Célébrer...</i></li> </ul>
<b>Ordinations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Les Ordinations, les institutions aux ministères</i> (1979)</li> <li>- Dossier plastifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Références de textes</li> <li>- <i>Bible de la liturgie</i> (1994)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuillet personnalisés</li> </ul>	
<b>Bénédictions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Livre des bénédictions</i> (1988)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parole de Dieu insérée en chacune des bénédictions</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chants de psaumes</li> </ul>

des enfants en âge de scolarité et des adultes. Les livres et les documents étant très nombreux, nous n'avons pas la prétention d'être exhaustifs. Cependant une telle recension peut éclairer la réalité des documents existants et ouvrir à une analyse sur leur statut cérémoniel (voir tableau p. 58-59).

### *La part des responsables de l'Église*

Les responsables, au cours des années qui ont suivi le Concile, ont pris le soin de proposer des livres distincts pour chacun des rituels liturgiques. De ce fait, il n'est plus possible de dire que les ministres ordonnés n'ont à leur disposition que le *Rituale Romanum* unique. Leur sont offerts des livres, brochés pour la plupart, peu épais<sup>7</sup>, et peu encombrants, donnant d'ailleurs une vision plus utilitaire qu'esthétique. En revanche, le Missel contenant les propositions pour l'Eucharistie est l'objet d'attentions particulières. Les présidents d'assemblée ont ainsi à leur disposition plusieurs formats pour le livre d'autel, tous reliés, en même temps qu'agrémentés de signets et de marques multiples. Ces mêmes responsables ont le souci, avec le concours des maisons d'édition, de mettre à la disposition des fidèles laïcs des instruments pour découvrir et utiliser les richesses de la réforme conciliaire.

D'autre part, en regardant les dates de parution des Rituels, on perçoit la préoccupation des responsables : que l'ensemble des éléments rituels<sup>8</sup> puisse trouver rapidement (sur 15 ans) une diffusion à travers ces livres. L'édition latine précède évidemment les éditions vernaculaires. Pour autant, dans de nombreux cas, le délai a

7. Certains peuvent même, comme celui des sacrements des malades, se mettre dans la poche du veston. Seules la seconde édition du Rituel du baptême des petits enfants, une édition de celui des funérailles, et celle du Livre des bénédictions sont reliées.

8. On trouvera la liste exhaustive des éditions officielles francophones dans ce même cahier : J.-L. ANGUÉ, « Les livres liturgiques francophones après la réforme de Vatican II », 93-116.

été très court entre la parution romaine et les diverses adaptations.

Les lectionnaires sont l'objet d'une attention particulière ; spécialement ceux pour les Eucharisties du dimanche et de la semaine. Il existe aussi un lectionnaire pour les sacrements et les autres célébrations, appelé lectionnaire rituel. Contrairement à l'édition latine qui ne comporte que les textes proposés lors de la célébration au cours de la messe, l'édition francophone a inclus tous les textes pour la célébration des sacrements avec ou sans Eucharistie. Cela est conforme au contexte pastoral français et l'on peut regretter sa modeste diffusion. Serait-ce à cause du regroupement en un seul volume ?

En effet, comme l'indique le tableau, tous les Rituels proposent une sélection importante de textes bibliques. Mais les livres publiés pour le baptême des enfants en âge de scolarité, l'initiation chrétienne des adultes, la confirmation, la réconciliation, le mariage, les sacrements pour les malades et les ordinations ne donnent que les références de ces textes. Mis à part l'Eucharistie, seul le Rituel des funérailles comprend un volume séparé pour le lectionnaire. Le baptême des petits enfants intègre les textes à la fin du Rituel lui-même et le Livre des bénédictions les présente dans le corps du volume, à chacune des diverses célébrations. S'est-on assez préoccupé de savoir dans quel lectionnaire seraient lus les textes lors de la célébration des divers sacrements ?

On aurait pu penser à des livrets rassemblant les lectures proposées pour chacune des célébrations sacramentelles autres que l'Eucharistie. Mais ceci n'a pas été envisagé. Il est vrai qu'à chaque fois sont donnés les textes fondamentaux, tandis qu'est immédiatement noté la possibilité d'élargir le choix en fonction de...<sup>9</sup>. C'est sans doute ce qui a motivé les responsables à traduire l'ensemble des

---

9. Cette proposition de diversité se vérifie dans l'ensemble des Rituels.

textes bibliques utilisés dans la liturgie et à faire éditer une Bible pour la liturgie<sup>10</sup>.

### *La part des éditeurs*

Avant le Concile Vatican II, les propositions faites par les responsables donnent lieu à des livres uniques, un Missel, un Rituel, un Pontifical, un Bréviaire. L'application de la constitution *Sacrosanctum Concilium* pousse à faire des propositions de livres multiples. Or, les maisons d'édition ne vont pas se préoccuper seulement des Rituels eux-mêmes. Elles vont veiller à leur mode d'utilisation. Ce souci, lié à la possibilité d'inventer et d'actualiser en fonction des situations particulières, va multiplier le nombre d'ouvrages.

Ainsi, à l'intention des équipes liturgiques. Les revues proposées pour préparer l'Eucharistie sont nombreuses, hebdomadaires ou mensuelles, même si elles sont largement inégales. Juste après le Concile, l'inventivité bat son plein. C'est ainsi que paraissent nombre de livres de prières, voire même des propositions de prières eucharistiques<sup>11</sup>. Aujourd'hui encore, alors que la créativité a quelque peu diminué, les documents mis à la disposition de ceux qui préparent les liturgies se renouvellent. Pour le dimanche, les missels du dimanche et de la semaine offrent l'ensemble des textes nécessaires à la célébration. Certains éditeurs se sont même unis pour faire paraître, chaque année, le « Missel des dimanches ». Depuis quelques années, l'énorme succès de *Prions en Église* et, plus récemment, la parution de *Magnificat* permettent à l'ensemble des chrétiens d'avoir à leur disposition, au jour le jour, les textes proposés à l'Église universelle. Pour les célébrations du baptême des petits

---

10. Une nouvelle édition de la *Bible de la liturgie* vient de paraître en 1994. Elle contient le Nouveau Testament et les textes de l'Ancien Testament utilisés en liturgie.

11. Le premier d'entre eux, « Quelqu'un parmi nous » de Oosterhuis, devait être suivi d'un grand nombre d'autres.

enfants, du mariage et des funérailles, les éditeurs, par des livrets simples, ont facilité la préparation des célébrations par les fidèles eux-mêmes. Ainsi, la revue *Fêtes et saisons* s'est donné un quasi-monopole auprès des « préparateurs en sacrements ».

Enfin, en ce qui concerne les livres de chants, le tableau révèle une très grande variété. Retenons-en quelques-uns :

— Un livre qui tarda à paraître, mais qui tentait de proposer un choix de qualité : *Chantez au Seigneur*<sup>12</sup>. Sa présentation, cartonnée rouge, se révèle nettement plus belle que celle de beaucoup de lectionnaires du dimanche ou de semaine. Au caractère remarquable de son apparence, s'ajoute une non moins remarquable qualité quant à ses propositions liturgiques. Il a le défaut de ses qualités : celui de n'avoir retenu que 150 chants, choix restreint voulu par ses auteurs, mais insuffisant, de fait, tant la volonté des utilisateurs est grande d'avoir en permanence un renouvellement dans la proposition des chants...

— D'autres livres, plutôt pour musiciens spécialisés, existent sur le marché : les *Chants notés*<sup>13</sup>, par exemple, les fiches numérotées<sup>14</sup> (lettres et chiffres) ou les livrets liés à un disque, une cassette ou compact disque. Pour l'assemblée, il n'y a que l'embarras du choix : *L'Assemblée*<sup>15</sup>, *Prières et chants du peuple de Dieu*<sup>16</sup>, *Prier ensemble*<sup>17</sup>, *Les Liturgies de l'assemblée*<sup>18</sup>. Ces documents ont en commun de proposer bien sûr des chants, voire de prévoir certaines adjonctions des nouveaux cantiques, mais aussi d'y intégrer l'ordinaire de la messe. Eux aussi

12. CIFTL/CNPL, *Chantez au Seigneur*, Sélection pastorale de 150 chants avec paroles, musiques et indications de mise en œuvre, Chalet-Studios S.M., Cerf, Levain, 1988.

13. *Chants notés*, 1, 2, 3, 4, 5, 6 coédition Chalet, Cerf, Levain.

14. Une nouvelle nomenclature vient d'être mise en place par le SECLI.

15. *L'Assemblée*, Chalet, 1985.

16. *Prières et chants du peuple de Dieu*, Tardy.

17. *Prier ensemble*, Paroiss Services, 1985.

18. *Les Liturgies de l'assemblée*, Droguet-Ardant.

privilégient l'Eucharistie. Très peu, voire aucun ne font de propositions pour les autres sacrements. Seul le mariage a droit à une lettre dans les fiches : la lettre O.

### *La part des utilisateurs*

Bien sûr, tous les livres précités peuvent être dans les mains de l'ensemble des fidèles. Mais un élément nouveau intervient qui, à notre avis, est en train de devenir fondamental : les dossiers plastifiés et les feuillets ronéotypés. Ils sont dus à la possibilité laissée par les Rituels d'inventer et d'actualiser les célébrations en fonction des événements vécus par le peuple rassemblé. Ils sont dus aussi au fait que jamais un livre mis à leur disposition ne se trouve complet. Qu'il s'agisse des livrets de chants, qu'il s'agisse des monitions, des commentaires ou des oraisons choisis, il est toujours nécessaire de reconstruire, de réécrire. Les baptêmes, les mariages et les funérailles commencèrent à provoquer cette réécriture. Mais aujourd'hui, dès qu'une célébration eucharistique se présente avec une certaine solennité (les grandes fêtes par exemple), et donne l'occasion aux équipes liturgiques d'inventer une mise en œuvre originale, il devient nécessaire de choisir, d'ajouter tel signe symbolique, de privilégier telle ou telle prière. Occasion pour le président de l'assemblée d'avoir tous ces éléments réunis en un seul dossier, et pour l'assemblée elle-même de recevoir un feuillet où chants, textes et prières se trouvent réunis. Ainsi, le dossier plastifié — ou mieux la reliure mobile — remplace, pour les divers acteurs, le Missel romain, et les feuillets personnalisés et actualisés détrônent les livres de chants. Même le lectionnaire voit son existence mise en danger. Il n'est pas rare que dans les eucharisties, le livret *Prions en Église* remplace malheureusement le livre de la Parole et que dans les autres célébrations, du fait de l'absence de lectionnaires édités, la revue *Fêtes et saisons* ou même le feuillet préparé fassent usage de livre de la Parole. Une inflation de papiers qui n'est pas sans conséquences

sur le rapport aux livres liturgiques, voire sur l'action liturgique elle-même.

### **Un nouveau rapport aux textes liturgiques**

La multiplication des livres après le Concile et leur utilisation par l'ensemble des baptisés modifient inévitablement le rapport aux textes liturgiques eux-mêmes. Il n'est pas question, bien sûr, de multiplier dans une paroisse le nombre des livres reliés, livre d'autel ou lectionnaire, mais désormais tous les baptisés y ont accès... par une édition de poche ou une édition bon marché. Jusqu'ici, le missel d'autel revêtait un caractère sacré. Désormais, qu'en est-il ?

Tous les Rituels n'ont pas été l'objet du même soin. Le fait que quelques-uns, parce que brochés et quelquefois légers, ne rendent plus compte de la qualité normalement réservée à un livre de présidence (tel le Missel romain), provoque une certaine dévaluation des livres reliés eux-mêmes. En effet, le livre, parce que relié, était signe extérieur et visible de l'importance de ce qu'il contenait. L'habitude prise de ne plus utiliser les Rituels, mais de privilégier souvent les dossiers plastifiés dans lesquels on peut mettre des feuilles photocopiées du Rituel, retentit sur l'ensemble des livres. Le texte liturgique n'est plus, de ce fait, lié au Livre lui-même. Tout est rassemblé dans la reliure mobile. Ordinateur et photocopieuse sont devenus des instruments qui favorisent l'actualisation. Il suffit d'embellir la couverture du dossier par une icône et le tour est joué.

Les nouveaux Rituels, du fait de leur nouveau statut de provision de matériaux dans lesquels il est possible de choisir, ne sacralisent plus de la même manière le contenant. Le contenu n'est plus tant relié à la beauté de son enveloppe qu'à la mise en œuvre de son énonciation, c'est-à-dire d'une certaine manière à la liturgie comme telle. Un président peut ainsi recueillir dans son

dossier ce que l'équipe liturgique ou l'équipe de préparation aura travaillé. Ainsi, celle-ci, ayant privilégié telle ou telle situation, permettra-t-elle à l'acte même de la liturgie de donner valeur au texte rituel. Ce dernier n'aura donc plus de valeur tant en lui-même que dans l'essai d'actualisation lors de la préparation et au moment de l'énonciation où il s'effectue.

Un seul document demeure et devrait demeurer avec sa valeur intrinsèque : le lectionnaire. Le rapport à la Parole de Dieu n'est pas en effet du même type que le rapport aux autres textes liturgiques. Le lectionnaire, de soi, demeure extérieur à son lecteur et manifeste clairement la non-mainmise sur le texte lui-même. Ce dernier appartient à une histoire sur laquelle l'homme n'a pas prise, faute de quoi la Parole de Dieu deviendrait sa Parole.

Pourtant, si la protection du lectionnaire semble assez aisée pour l'Eucharistie (les livres reliés existent et le combat pour les respecter demeure possible), il n'en est pas de même pour les autres célébrations. L'absence de livret pour chaque sacrement rend très difficile sa pourtant nécessaire mise en valeur. Il est remplacé le plus souvent par un feuillet ou par une revue. Certes, la parution de la *Bible de la liturgie* pourrait rendre plus facile l'utilisation de ce livre en attendant qu'un jour, peut-être, puissent exister des lectionnaires pour chacun des sacrements chrétiens ou un lectionnaire global pour l'ensemble de ces sacrements<sup>19</sup>.

---

19. Depuis peu a été édité un évangélaire. Beau et cher à la fois, il redit la pratique immémoriale d'une attention privilégiée donnée à la Bonne Nouvelle de l'Évangile. Il n'en revêt pas moins pour autant une réelle ambiguïté. Le lectionnaire précédent contient de fait l'ensemble des lectures. La mise en œuvre de ces deux livres, lors d'une célébration, n'est pas aisée, et la pratique antéconciliaire de déposer l'évangélaire sur l'autel au début de la célébration ne facilite pas la mise en valeur des deux tables prônée par les constitutions *Sacrosanctum concilium* et *Dei verbum*. Il ne manque pas de lieux où l'évangélaire élimine purement et simplement le premier lectionnaire, qui, pauvre de lui, se retrouve remisé purement et simplement sur la crédence.

Les documents utilisés par les fidèles et édités à leur intention épousent la même recherche d'adaptation et d'actualisation. Ainsi, lors d'un mariage, les personnes concernées utilisent, à la célébration, les documents qui leur ont été remis lors de la préparation. Mais elles construisent aussi à partir de tel ou tel feuillet qu'elles ont soigneusement gardé lors d'une célébration d'un de leurs amis. Les textes liturgiques sont le fruit désormais d'une ventilation extra-diocésaine, voire nationale. Bien sûr, lors des eucharisties, les livres de chants paroissiaux accompagnent le plus souvent les célébrations dominicales. Mais il ne manque pas de lieux territoriaux qui délibérément tirent chaque dimanche une feuille paroissiale dans laquelle sont glissés les chants nécessaires à la liturgie.

Qu'en est-il donc alors du feuillet et du dossier plastifié ? Pour les fidèles, avoir un livre de chants donnait une certaine valeur, une certaine solennité à la prière commune. Le même livre était utilisé par tous, et ceci cinquante-deux dimanches par an. Avoir un feuillet donne une qualité à l'aujourd'hui. C'est bien *hic* et *nunc* que se réalise la prière de la communauté.

Pour le président, renoncer au missel d'autel signifie un réel souci d'actualité et une facilité pratique d'utilisation. Il en est qui auront leur dossier plastifié au siège de la présidence et le missel à l'autel. L'important est bien d'avoir tous les textes pour pouvoir les proclamer. Les moyens techniques permettent des réalisations qu'hier il eût été impensable d'imaginer. Cela n'élimine en aucune façon les matériaux rituels de départ. Mais cette nouvelle manière de fonctionner déplace l'importance sacrée donnée au livre comme tel. Celui-ci n'apparaît plus comme celui sans lequel rien de la ritualité ne serait possible, il est la médiation de la préparation. Le respect dû au livre rejaille sur le dossier plastifié ou la reliure mobile que l'on décore et que l'on embellit. Il dit par son esthétique améliorée que les feuilles volantes ne peuvent suffire. D'autre part, il permet une articulation réelle entre les divers acteurs, le meneur de chants, l'animateur,

le président et l'organiste. L'objectif n'est pas le livre en lui-même mais sa mise au service de l'assemblée.

### **Quel avenir ? Quels choix privilégier ?**

Ainsi, l'on revient d'une époque où deux livres suffisaient pour faire la liturgie : le Missel et le Rituel. À ceux-là s'ajoutaient pour les fidèles le Livre grégorien ou le Livre de cantiques. Aujourd'hui, l'adaptation, encouragée pour chacune des célébrations, provoque un délaissement du livre et une transformation de son statut. On insiste ainsi davantage sur le fait que tous les acteurs puissent être à même de savoir ce qui va se passer plutôt que sur la volonté que le livre rituel revête une importance privilégiée. Il n'est en définitive qu'un seul livre où tous vont pouvoir continuer à s'abreuver : celui de la Parole de Dieu.

Nous sentons bien qu'il s'agit là de réalités qui risquent de faire changer la manière de se situer par rapport aux livres liturgiques. Vers quoi faut-il donc aller, si nous ne voulons pas brader la qualité du contenant alors que le contenu trouve un intérêt certain à se voir reconstruit dans une relieuse mobile plus pratique et plus adaptée ?

Le premier choix à faire est celui qui, acceptant de jouer toute liturgie dans son rapport avec le quotidien, ouvre la porte à une écriture toujours nouvelle, et donc d'une certaine manière à une sorte de « menu à la carte ». Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi. Les préliminaires de l'ensemble des Rituels déterminent les possibilités d'invention et d'adaptation. Chacun d'eux est construit selon une structure permanente et c'est au cœur de cette structure qu'être inventif est possible. Il est bien sûr maladroit de vouloir modifier le texte des Écritures. Par contre, il est souvent possible de travailler sa mise en œuvre. Il est évidemment important de ne point toucher au récit de l'institution, tant ce texte n'appartient à personne, mais une certaine liberté est offerte pour le mettre en valeur.

La succession de ces mises en œuvre motive très souvent la réécriture de la synopsis cérémonielle et amène à glisser les feuillets retravaillés dans une reliure mobile. Cette actualisation est dans l'esprit de la réforme de Vatican II et transforme inévitablement le rapport à la ritualité. L'avenir aura besoin de continuer à dire et à mettre en œuvre cet aujourd'hui de Dieu. En même temps, le risque existe déjà d'une certaine répétitivité. Il ne manque pas d'expériences où la référence au dossier plastifié de l'année précédente évacue purement et simplement le rituel où justement les propositions de diversité permettaient de renouveler chaque célébration. Il est des lieux, par exemple, où les jeunes ordinands se réfèrent aux rites choisis par leurs aînés immédiats et, de ce fait, oublient que le rituel originel leur propose une plus grande diversité que celle dans laquelle involontairement ils s'enferment.

Cette référence au quotidien n'empêche pas, bien au contraire, d'enraciner la prière dans les textes bibliques et liturgiques. Les sources, quoi qu'il arrive, devront toujours être **Bible, Rituels** et **Livres de chants**. Un donné nous précède. À certaines occasions même, l'on pourra faire le choix de ne point trop bouleverser, quotidienneté oblige.

Auparavant, les célébrations n'étaient point objets de préparation. Tout était écrit et le prêtre pouvait arriver quelques minutes avant la célébration sans qu'il y ait péril en la demeure. Rien n'était à préparer. Tout était écrit. Aujourd'hui, le premier statut des rituels consiste à privilégier un canevas à l'intention des personnes devant *hic et nunc* préparer telle ou telle célébration : tels parents qui demandent le baptême pour leur enfant, tel couple qui se prépare au mariage, telle famille qui doit faire le deuil d'un être cher. La lecture des textes bibliques et la compréhension du chemin rituel appartiennent bien sûr à la célébration, mais d'abord et avant tout à la préparation elle-même. Or, cette préparation qui consiste à confronter la structure préétablie et la vie concrète peut amener des choix de textes fortement diversifiés,

mais aussi des décisions de mise en œuvre qui font renoncer à une certaine linéarité. Le résultat final n'est plus ce qu'il y avait d'écrit à l'avance, et la progression du cérémonial devient œuvre originale. Comment, dès lors, ne pas favoriser souvent le feuillet personnalisé pour les participants et la reliure mobile pour les principaux acteurs.

Pour les participants à une liturgie, il est nécessaire de donner un éventail de supports écrits :

– L'assemblée reçoit un feuillet qui évite d'annoncer les pages des chants.

– Les autres acteurs ont à leur disposition un dossier plastifié qui permet une articulation commune, en même temps qu'une répartition des rôles et des tâches tout au long de la célébration.

– Le président comme les autres acteurs trouve à sa disposition une reliure mobile souvent embellie d'une icône comme pour marquer le respect hérité de celui réservé au Missel et au Rituel.

– Pour tous, le lectionnaire demeure (ou devrait demeurer). Il est le livre par excellence, le seul en quelque sorte, celui qui met chacun dans une altérité. On peut espérer que le lectionnaire global pour les divers sacrements soit davantage utilisé... À moins que la *Bible de la liturgie*, dernièrement éditée, ne joue désormais ce rôle.

### Conclusion

Ces observations et questions ne sont pas sans conséquences par rapport aux livres entrant en jeu dans les diverses célébrations. Tout d'abord, le rôle cérémoniel du livre a changé. Ensuite, le rapport à l'unique Livre a changé lui aussi, sauf peut-être pour l'Eucharistie. Encore que... même le Missel romain a, de fait, au cours des années, reçu des ajouts, les préfaces par exemple, les prières eucharistiques, les oraisons nouvelles.

Ainsi, un avenir est ouvert, avenir qui risque de mettre de plus en plus en valeur l'originalité du lectionnaire,

voire de l'évangélaire et qui laisse de plus en plus à l'actualisation la chance de construire des célébrations adaptées. À condition toutefois que les Rituels demeurent toujours et en tous lieux la source et le point de départ des diverses constructions.

En définitive, cette nouvelle manière de se situer par rapport aux différents Rituels n'interroge-t-elle pas le nouveau rapport au sacré, ce dernier ayant émigré du Livre à la vie même de l'homme ?

Louis-Michel RENIER